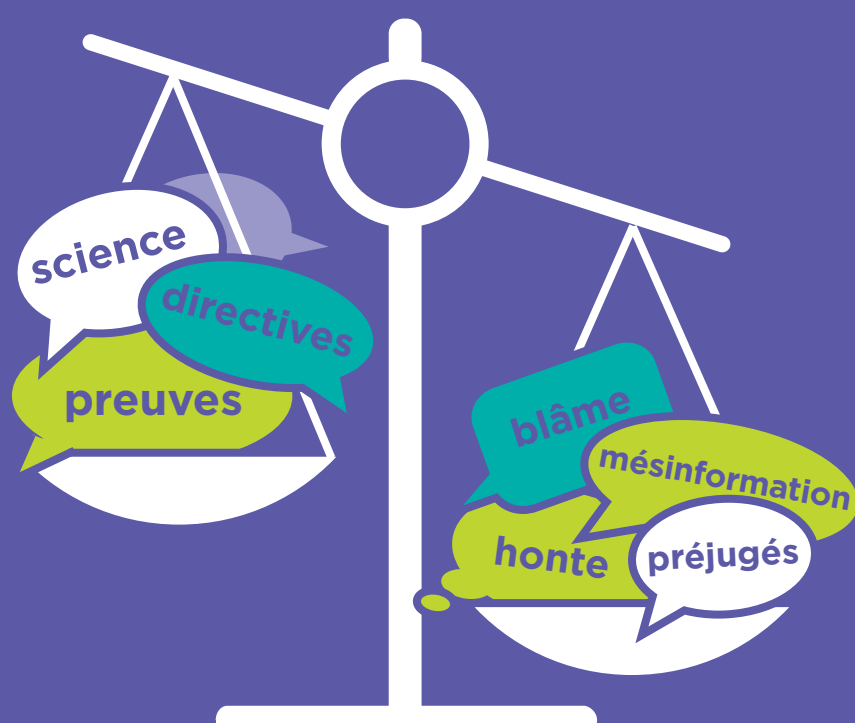


Il est temps de passer à l'ACTION contre l'obésité

L'enquête ACTION (Awareness, Care, and Treatment in Obesity Management) a porté sur les attitudes relatives au traitement de l'obésité de trois groupes démographiques : les personnes vivant avec l'obésité (PVO), les professionnels de la santé (PDS) et les employeurs. Les résultats ont été publiés dans la revue *Clinical Obesity* d'octobre 2019*.



Quelles sont les conséquences de ces résultats sur la pratique clinique, les employeurs et les personnes vivant avec l'obésité ?

EN RÉSUMÉ

Nombre total de répondants :

2545



PVO adultes

2000

(IMC autodéclaré > 30 kg/m²)

+



PDS

395

(médecins et autres professionnels de la santé traitant les PVO)

+



Employeurs

150

(offrant une assurance maladie à plus de 20 employés)

CONSTAT N°1

Des croyances sans fondement quant aux causes et aux traitements de l'obésité empêchent les personnes vivant avec l'obésité d'avoir accès à des soins s'appuyant sur des données probantes dans le système de santé.

94 %

des **PDS** pensent que l'obésité est une maladie chronique grave au même titre que l'AVC, la dépression et autres; pourtant beaucoup d'entre eux considèrent les **régimes alimentaires** et l'**activité physique** comme des traitements efficaces.

63 %

50 %

47 % des **PVO** seulement, **52 %** des **PDS** et **66 %** des **employeurs** considèrent que le système de santé est une ressource adéquate pour prendre en charge l'obésité.



CONSTAT N°2

D'importants obstacles au traitement de l'obésité résultent des grandes différences de points de vue entre les trois groupes de participants au sondage en ce qui concerne l'obésité et leur rôle dans sa prise en charge.

82 %

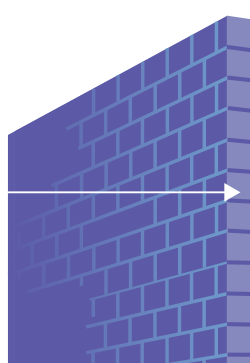
des **PVO** considèrent qu'ils font beaucoup d'efforts pour essayer de gérer leur obésité,

58 %

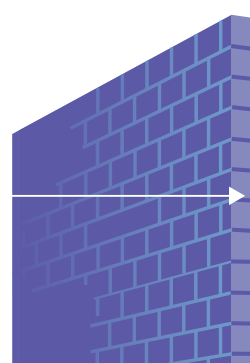
mais des **PDS** et des **employeurs** pensent que les PVO ne sont pas suffisamment motivés pour le faire.

49 %

74 % des **PVO** considèrent que la gestion de leur obésité relève de leur propre responsabilité et ne pensent pas que les **PDS** peuvent les aider



78 % des **PDS** disent avoir la responsabilité d'aider les personnes vivant avec l'obésité à prendre en charge leur maladie



Seulement **50 %** des **employeurs** ont le sentiment d'être des partenaires importants dans la prise en charge de l'obésité.

CONSTAT N°3

Les préjugés à l'égard des causes et des traitements de l'obésité se traduisent par des déconnexions entre les professionnels de la santé et les personnes vivant avec l'obésité.

72 %

des **PDS** disent avoir discuté de la gestion du poids au cours de leurs interactions avec les **PVO**,

50 %

des **PVO** déclarent que leurs **PDS** ont abordé ce sujet avec eux.

48 %

Un peu moins de la moitié des **PVO** ont reçu un diagnostic officiel posé par un **PDS**.

CONSTAT N°4

Les employeurs n'ont pas une très bonne compréhension des prestations proposées par leur régime d'avantages sociaux en ce qui concerne l'obésité, et ces avantages n'aident probablement pas les personnes vivant avec l'obésité à prendre en charge leur maladie.

77 %

des **employeurs** considèrent que leur programme de mieux-être contribue efficacement à la prise en charge de l'obésité,

86 %

des employeurs disent attacher une grande importance à l'inclusion de la couverture des traitements de l'obésité dans leur régime d'avantages sociaux.

tandis que seulement

32 %

des **PVO** sont d'accord avec eux.

Or, selon le **Bulletin sur l'accès des adultes au traitement de l'obésité au Canada de 2019**, seuls **8,8 %** des régimes d'avantages sociaux canadiens couvrent les médicaments anti-obésité.

CONSTAT N°5

Les préjugés et la discrimination associés au poids sont fréquents parmi les professionnels de la santé et les employeurs. Cela empêche les personnes vivant avec l'obésité d'avoir accès à des traitements et à un soutien efficaces.

PDS :

72 %

considèrent que les **PVO** n'ont pas la motivation nécessaire pour gérer leur poids et ils ont beaucoup de préjugés par rapport au poids (c.-à-d. des attitudes et des opinions négatives à l'égard de l'obésité et des **PVO**).

Employeurs :

47 %

considèrent que la maîtrise du poids relève entièrement de la responsabilité des employés et

63 %

estiment que les **PVO** peuvent gérer leur poids s'ils sont déterminés à le faire.

PVO :

83 %

ne pensent pas que la société canadienne ou le système de santé répondent à leurs besoins. La plupart des personnes vivant avec l'obésité (**82 %**) s'occupent elles-mêmes de gérer leur maladie et ne pensent pas que le système de santé ait la responsabilité de les aider. Cela montre bien le niveau élevé d'assimilation des préjugés à l'égard du poids (c.-à-d. la mesure dans laquelle les personnes vivant avec l'obésité cautionnent des préjugés négatifs à l'égard d'elles-mêmes).

Mesures à prendre

Obésité Canada fait diverses recommandations à chacun des trois groupes de répondants au sondage, dont principalement :



PVO :

Renseignez-vous sur les causes et les traitements de l'obésité fondés sur des données probantes, et prenez conscience que le traitement de l'obésité est un processus de longue haleine nécessitant une intervention médicale.

Plaidez votre propre cause - à l'aide des ressources en ligne proposées par Obésité Canada - pour avoir accès à des traitements et à un soutien fondés sur des données probantes.

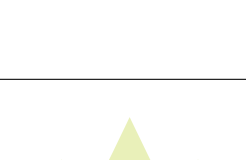


PDS :

Traitez l'obésité comme une maladie chronique hétérogène. Le traitement doit être individualisé.

Informez-vous sur les nouvelles approches fondées sur des données probantes de prise en charge de l'obésité en tant que maladie chronique à l'aide des traitements qui sont à votre disposition (de nouvelles lignes directrices de pratique clinique seront publiées en 2020).

Incluez l'obésité dans vos programmes de formation continue pour professionnels de la santé.



Employeurs :

Considérez l'obésité comme une maladie chronique et sortez-la de la catégorie « mode de vie » de votre régime d'assurance maladie.

Proposez une couverture efficace de l'obésité et des services allant au-delà de la saine alimentation et des programmes d'exercice.

* L'enquête ACTION menée au Canada fait partie d'une plus vaste enquête commanditée par Novo Nordisk et menée dans 12 autres pays. Les résultats de l'enquête ACTION menée au Canada ont été publiés dans *Clinical Obesity*, Octobre 2019(5) :e12329.

Obésité Canada remercie Novo Nordisk Canada pour son parrainage de la préparation de ce rapport.

Pour consulter le rapport complet sur l'enquête ACTION et les recommandations d'Obésité Canada, consultez le site www.obesitycanada.ca/ACTION